

Théo Bruyère  
Président de l'ASBL le Clag  
(Collectif de Luttés Antennes Gsm)  
165 rue du Laveu - 4000 Liège  
Tél.: 04 252 65 23  
theo.bruyere@teledisnet.be  
Consulter: [www.clag.be](http://www.clag.be)

Liège, le 17/08/2008

## **Lettre ouverte aux directions des cliniques, des hôpitaux, et de l'Université de Liège (ULG)**

Le Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CHR)  
La clinique André Renard  
L'hôpital du Péri et Valdor  
La clinique Reine Astrid (Malmedy)  
Clinique St Joseph (CHC)  
Université ULG site de la faculté de physique- chimie.

Mesdames et Messieurs les Présidents, les Administrateurs,  
Médecins-Directeurs,

Sur l'ensemble de vos bâtiments (source IBPT) on dénombre pas moins de 98 antennes gsm installées en façade ou sur les toitures, générant des ondes électromagnétiques dont les effets sur la santé demande une grande prudence.

En effet, aujourd'hui, le monde scientifique apporte suffisamment d'indications sérieuses quant aux effets néfastes des ondes pulsées sur la santé humaine. Il en découle bon nombre de recommandations et d'appels à la prudence.

Vous pouvez consulter entre autre le volumineux rapport « Bioinitiative Working Group ». d'un groupe de scientifiques (et médecins) américains et européens. Il fait la synthèse de centaines d'études consacrées à l'impact sanitaire des champs électromagnétiques sur l'être humain .Ce rapport a été reconnu (en consensus) comme référence pertinente de base à la réflexion à mener.

Y faisant suite, l'Agence Européenne de l'Environnement, a demandé aux 27 états membres de prendre des dispositions plus prudentes à l'égard de ses citoyens et les encouragent à diminuer leurs normes d'émission.

Pour exemple, j'ai ci-joint un document du médecin Français Pierre le Ruz (Docteur en physiologie) énumère de nombreux problèmes de santé liés aux champs électromagnétiques (CEM). Quelques exemples : perturbation de la barrière sang-cerveau, diminution des défenses immunitaires, fatigabilité, nausées, insomnie, difficulté de concentration, vertiges, sensation de brûlures sur le visage, infarctus, leucémies et tumeurs cérébrales, mélanome, altération de l'ADN, cancers du sein, dégénérescences neurologiques (maladies de Parkinson et d'Alzheimer), fausses couches, saignement de nez, asthme, etc.

De nombreux professeurs d'universités constatent les mêmes problèmes : Santini (France, malheureusement décédé), L. Salford - A. Brun – J. Eberhardt (Angleterre), Wolff (Israël), Gerd Oberfeld (Salzbourg), Pierre Aubineau Professeur en neurophysiologie de Paris, M. Sandstrom, W. Ross Adey (Californie), etc., etc. La liste est loin d'être exhaustive.

En Suède, l'hypersensibilité aux ondes est reconnue officiellement comme maladie (handicap invalidant).

Cependant, nous ne sommes pas contre l'utilisation des gsm et l'installation des antennes. Nous souhaitons que ces dernières se fassent dans un cadre respectant le principe de précaution.

**Nous faisons appel à votre éthique et à votre bon sens pour faire retirer ces antennes de tous vos bâtiments, car celles-ci représentent votre non reconnaissance du travail de tous les scientifiques médecins, chercheurs ... elles discréditent leurs études et leurs conclusions.**

**Et surtout installées sur vos établissements elles déséquilibrent votre rôle, car elles mettent en balance les profits... et la santé.**

**Elles sont l'affiche de ce qui semble être votre opinion sur la question** auprès de la population, qui fait confiance à votre position. Elles envoient un message rassurant, ce qui peut les amener à négliger les conseils de prudence.

Auprès de vos patients, ces antennes sur vos établissements induisent des réticences à exprimer leurs symptômes, notamment par crainte du regard sceptique qui leur sera porté.

**De peur de passer pour ridicule, ou d'être considérés comme malades psychologiques, ils finissent par se taire.**

De plus, comment avoir confiance aux résultats des études issues de l'université de Liège si des antennes restent installées sur les toits des facultés de chimie et physique ?

Bien sûr, vous pouvez défendre votre position en affirmant que les données scientifiques sont incertaines et controversées, et qu'il n'y a pas de preuve suffisante, vous appuyer sur l'OMS et ses déclarations.

Mais pourtant, qui peut, mieux que vous, mesurer les dégâts sanitaires causés par les exigences de preuve irréfutable ?

Qui sait mieux que vous combien il aurait fallu tenir compte des indications précoces pour éviter tant de victimes ?

Vous qui soignez, soulagez et accompagnez en fin de vie les patients victimes de l'amiante, du tabac,... allez-vous devoir soigner les victimes des ondes électromagnétiques pour les mêmes raisons que celles du passé? Qui peut dire que l'histoire ne se répète pas?

Nous espérons vous voir prendre les mesures qui s'imposent favorisant le respect du principe de précaution.

Je vous invite ainsi que vos collaborateurs à lire des études au niveau d'une abondante littérature (livres, émissions de TV, sites Internet, articles de presse, textes de conférences, ...)

Sites : [www.clag.be](http://www.clag.be) - [www.teslabel.be](http://www.teslabel.be) - [www.001.be.cx](http://www.001.be.cx) - [www.next-up.org](http://www.next-up.org) - [www.criirem.org](http://www.criirem.org), ...

Nous vous remercions pour la suite que vous accorderez à notre requête et espérons avoir le plaisir de vous lire bientôt.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Bruyère Théo